



Problème d'information et de communication avec mon avocat

Par **Ace33**, le **24/01/2013** à **10:52**

Bonjour,

J'ai engagé une procédure de vente forcée suite à ma séparation, j'habite la région bordelaise et je n'arrive pas à obtenir des informations précises auprès de mon avocat. Il ne répond pas à mes courriers, ni au téléphone. Le jugement est prévu le 7 février, je voudrais faire le point avant celui-ci. Je ne sais pas si je dois être présente lors du jugement, ni à quelle heure il a lieu.

Je voudrais également savoir quel recours je peux avoir concernant mon avocat qui communique les informations au compte gouttes et qui ne reçoit pas toujours les mails, coup de téléphone ou courrier que j'envoie ou qui envoie du courrier que je ne reçois pas. Par contre, j'ai reçu une demande de paiement de la totalité de ses honoraires alors que le jugement n'a pas été prononcé.

Merci de m'aider à ce sujet.
Cordialement,